

**CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉNERGIE**  
**SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2021**

**GEL DU PRIX DU GAZ ET HAUSSE DU CHÈQUE ÉNERGIE**  
**DES MESURES NÉCESSAIRES MAIS QUI NE TRAITENT PAS LE VRAI PROBLÈME !**

Le Conseil Supérieur de l'Énergie s'est réuni le 21 octobre avec à son ordre du jour la mise en œuvre des annonces par le Premier ministre concernant la hausse des prix de l'énergie et plus particulièrement du gaz, dont les prix se sont envolés depuis le début de l'année.

**FO DÉNONCE LES EFFETS DE L'OUVERTURE DES MARCHÉS DU GAZ**

À l'occasion de l'examen de ces textes, FO a clairement posé la question du bien-fondé de l'ouverture des marchés en gaz décidée en 2003.

FO a rappelé qu'elle a toujours été opposée à une telle ouverture dont il était aisé de voir qu'elle nous mènerait à plus ou moins long terme à une impasse.

Il n'y a pas besoin d'être sorti de Polytechnique pour comprendre que dans la mesure où les ressources gazières sont en dehors de l'Union Européenne (Russie, Algérie) et où ces pays sont organisés sous forme de monopole (Gazpom, Sonatrach), le fait de supprimer le monopole des acheteurs (comme en bénéficiait Gaz de France) ne pourrait faire qu'augmenter les prix !

C'est ce qui se passe aujourd'hui et c'est pour cela que l'Espagne réclame à l'Europe la possibilité de faire des achats groupés !

Parallèlement, la situation a été aggravée encore par le fait que la Commission Européenne a voulu interdire ou en tout cas affaiblir les contrats à long terme qui unissaient acheteurs et vendeurs. Elle a voulu privilégier les marchés spots, marchés à court terme.

Eh bien, voilà ce que cela donne aujourd'hui ! Sans commentaires...

**FO VOTE LE GEL DU PRIX DU GAZ**

Dans le contexte où le pouvoir d'achat des Français est malmené par la reprise de l'inflation, FO a évidemment voté en faveur du gel des TRV gaz.

Mais là encore, FO a fait remarquer que dans la mesure où les TRV gaz seront supprimés en 2023, l'État sera alors privé de toute intervention en matière de fixation des prix !

Les TRV sont donc bien une protection pour les Français et c'est un véritable scandale que ces TRV disparaissent en 2023 du fait de l'action de l'ANODE (fournisseurs alternatifs) dont Total Direct Énergie est l'entreprise principale.

Plus que jamais, FO réclame le maintien des TRV de gaz, élément indissociable de ce service public !

**AUGMENTATION DU CHÈQUE ÉNERGIE**

Le CSE a voté en faveur d'une augmentation exceptionnelle de 100 euros du chèque énergie pour les 5 millions de ménages bénéficiaires.

FO Énergie a évidemment voté ce texte qui a été adopté à l'unanimité.

Mais nous avons également regretté son manque d'ambition compte tenu des hausses de prix déjà subies. 100 euros de plus, c'est vraiment loin du compte !

